

## **Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)**

### **Normes techniques pour appareils à gaz<sup>1</sup>**

En vertu de l'art. 4a de la loi fédérale du 19 mars 1976 (modifiée le 18 juin 1993) sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.1), les normes techniques énumérées dans l'annexe sont définies comme des normes techniques qui sont propres à concrétiser les exigences de base de la sécurité et de la santé par rapport aux appareils à gaz, dans le sens de l'art. 2, al. 2 de l'ordonnance du 12 juin 1995 sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.11). Il s'agit à ce propos de normes européennes harmonisées qui ont été édictées par le Comité européen de normalisation (CEN), sur l'ordre de la Commission des Communautés européennes et de l'Association européenne de libre échange (AELE).

Les listes des titres des normes techniques qui ont été définies par le SECO ainsi que les textes de ces normes peuvent être commandés auprès de l'association suisse de normalisation, division switec, Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur.

9 janvier 2007

SECO – Direction du travail  
Installations et appareils technique:  
Marcel Berthoud

<sup>1</sup> Voir également FF **1995** III 1341, **1996** I 336, **1996** III 126, **1997** IV 503, **1999** 8988, **2000** 5636, **2001** 3939, **2002** 2469, **2003** 4871 5545 6675, **2004** 953 2411, **2005** 891 4086, **2006** 1879 3792 5893 9049

## Normes techniques pour appareils à gaz

Numéro	Titre	Norme remplacée	Référence journal off.-CE
EN 297/A2/AC	Chaudières de chauffage central utilisant les combustibles gazeux – chaudières des types B11 et B11BS équipées de brûleurs atmosphériques dont le débit calorifique nominal est inférieur ou égal à 70 kW – Amendement A2-AC	2006/C 296/10	EN 297/A2/AC
EN 303-3/A2/AC	Chaudières de chauffage – Partie 3: Chaudières de chauffage central utilisant les combustibles gazeux – Assemblage d'un corps de chaudière et d'un brûleur à air soufflé – Amendement A2-AC	2006/C 296/10	EN 303-3/A2/AC
EN 13836	Chaudières de chauffage central utilisant les combustibles gazeux – Chaudières de type B dont le débit calorifique nominal est supérieur à 300 kW mais inférieur ou égal à 1000 kW	2006/C 296/10	EN 13836

## **Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT). Normes techniques pour appareils à gaz**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	02
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.01.2007
Date	
Data	
Seite	237-238
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 253

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.